

Famars au fil des jours

N°174-MAI 2025



Le Mot du Maire

« Je vous donne rendez-vous le 16 mai pour un événement incroyable ! »

Chères habitantes, Chers habitants,

Le 16 mai, la ville de Famars accueillera l'arrivée des 4 jours de Dunkerque ! Vous pourrez alors assister à un sprint des 16 équipes qui s'affrontent sur plus de 150 kilomètres !

De nombreuses animations sont prévues sur la place des déportés et des écrans géants seront installés ! Pendant une après-midi, nous vivrons au rythme du cyclisme de très haut niveau !

Pour que cet événement exceptionnel puisse avoir lieu, nous sommes contraints de mettre en place un dispositif de sécurité très exigeant. Il est ainsi nécessaire d'interdire :

- La circulation et le stationnement des rues Edmond Guillaume, Désiré Blanquet, des Acacias et de Feleine le **vendredi 16 mai de 9 heures à 18 heures**.
- La circulation de la rue Roger Salengro, du Mont Houy et de la rue de Bermerain le **vendredi 16 mai de 7 heures à 20 heures**.
- Le stationnement sur les parkings situés rue Edmond Guillaume, Acacias, Feleine, Quérénaing et de Maing du **jeudi 15 mai à 18 heures jusqu'au vendredi 16 mai à 20 heures**.
- Le stationnement sur les rues Roger Salengro, Bermerain, Mont Houy, de l'Eglise et de la place des déportés du **jeudi 15 mai à 18 heures jusqu'au vendredi 16 mai à 20 heures**.

En parallèle de ces dispositions, les forces de la gendarmerie seront présentes durant l'intégralité de l'événement. Plus de 20 signaleurs seront également sur place afin de pouvoir vous orienter au mieux. Les services techniques interviendront dès la fin de l'épreuve pour rouvrir la circulation dans les meilleurs délais.

Au plaisir de vous retrouver lors de cette belle journée sportive !

L'AGENDA D'AVRIL

Jeudi
1^{er} Mai

RÉCEPTION DES MÉDAILLÉS DU TRAVAIL

A 11h en mairie sur invitation



Du Samedi 3
au Mardi 6
Mai

DUCASSE SUR LA PLACE DES DÉPORTÉS

Samedi 3 : **CONCOURS DE PÉTANQUE à 14h30** au Boulodrome de la salle de la ruelle.
Organisé par la Boule 2000. Renseignements auprès de M. Daniel DELPORTE au 07.60.58.67.38



Samedi 3 : **CONCOURS DE BELOTE à 18h** au café de l'Avenue. Inscriptions à 17h30.
Organisé par la municipalité.

Attractions foraines du samedi 3 mai au mardi 6 mai. Samedi et dimanche : à partir de 15h. Lundi et mardi : à partir de 16h. Tarif réduit le mardi. **La commune offre aux enfants nés entre le 01/01/2011 et le 31/12/2023 et non scolarisés à Famars, deux tickets de ducasse (valables uniquement le lundi) à retirer en mairie à partir du lundi 28 avril 2025.**

Le Marché du mardi 6 mai aura lieu sur le parking derrière la mairie



Jeudi
8 Mai

COMMÉMORATION DU 8 MAI 45

Dépôt de fleurs à 11h au monument suivi du verre de l'amitié en mairie.

Vendredi
16 Mai

LES 4 JOURS DE DUNKERQUE : UNE ÉTAPE EXCEPTIONNELLE

Pour la 69^e édition des 4 Jours de Dunkerque, les plus grandes équipes de cyclisme international parcourront à nouveau les Hauts-de-France, offrant de belles batailles sur nos routes.

Rendez-vous le vendredi 16 mai 2025 pour le grand départ d'une étape des 4 Jours de Dunkerque qui traversera notre magnifique territoire. **Le départ se fera de Valenciennes et l'arrivée à Famars place des Déportés.**

Les coureurs emprunteront une boucle de 154kms.

La course empruntera deux secteurs pavés que l'on trouve habituellement sur le parcours de Paris-Roubaix : à Famars (1,1 km) et à Quérénaing (2,6 kms). Ces secteurs sont situés sur une boucle que le peloton va emprunter à six reprises, soit **un total de 22,2 kilomètres de pavés à avaler !**

Un flyer sur les restrictions de circulation et de stationnement vous parviendra prochainement



Samedi
24 Mai

DISTRIBUTION DU CADEAU DE LA FÊTE DES MÈRES

De 9h à 12h en mairie. Clôture définitive des inscriptions le 25 avril





LA MUNICIPALITÉ VOUS COMMUNIQUE



Accueils de Loisirs

JUILLET 2025

Il fonctionnera du lundi 7 au vendredi 25 juillet

De 9h à 17h pour les enfants de 3 ans à 17 ans

Garderie : de 8h à 9h et de 17h à 18h (tarif par tranche 1/2h)

Modalités d'inscriptions [avant le 09 mai](#) : Vous pouvez :

Soit déposer le dossier en mairie,

Soit par sms en précisant les noms, prénoms, date de naissance de l'enfant, adresse et établissement où est scolarisé l'enfant et préciser si vous souhaitez le mettre à la garderie,

Soit par appel auprès de Mme Lise WALLÉ (Directrice) au 06.49.76.80.03.

Pour les extérieurs, les inscriptions auront lieu le 12 mai de 9h à 17h par téléphone (en fonction des places disponibles)

Le dossier d'inscription complété et accompagné de l'attestation de quotient familial (si inférieur à 850), le paiement se fera par chèque à l'ordre du Service Jeunesse Mairie de Famars.

Vous pouvez télécharger le dossier sur le site www.famars.fr ou le retirer en mairie de Famars (sauf pour les enfants ayant déjà rempli un dossier pour 2025). **Attention ! Pas de navette pour Artres et Quérénaing.**

	Quotient familial	Inscriptions à la semaine		Garderie La ½ heure	Habitants Famars	Habitants Artres	CCAS Famars
		4 jours (S2)	5 jours (S1 et 3)				
Famars/Artres/ Quérénaing (Habitants ou scolarisés)	0 - 450	34,40 €	43,00 €	1,00 €	½ tarif à partir du 2 ^{ème} enfant	Aide de 3€/jour /enfant	40€ pour les 3 semaines ou 15€ la semaine
	451 - 850	36,80 €	46,00 €	1,00 €			
	Supérieur à 850	39,20 €	49,00 €	1,00 €			
	0 - 450	72 €	90,00 €	2,50 €			
Extérieurs	451 - 850	74 €	93,00 €	2,50 €			
	Supérieur à 850	76 €	95,00 €	2,50 €			

La collecte des Déchets Verts

Aura lieu les mardis 13 et 27 mai



LA BIBLIOTHÈQUE

Elle sera fermée le dimanche 25 mai
« Fête des mères ».

Inscription et prêt gratuit.

Portail de la bibliothèque
« famars.bibenligne.fr.

Présentation des nouveautés,
réservation en ligne avec votre compte
adhérent.

Le mardi de 16h à 18h ; le mercredi de
14h à 16h ; le samedi de 14h à 15h30 ;
le dimanche de 10h45 à 12h



Les Déchèteries passent aux horaires d'été du 1er avril jusqu'au 31 octobre

Lundi de 13h30 à 18h00 ; du Mardi au
Jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h00.
Du Vendredi au Samedi de 8h30 à 18h00,
Le Dimanche de 8h30 à 12h00.

Fermeture de toutes les déchèteries en 2025

Jeudi 1^{er} mai, Jeudi 8 mai, Jeudi 29 mai, Lundi 9
juin, Lundi 14 juillet, Vendredi 15 août, Samedi 1er
novembre, Mardi 11 novembre,
Du Mercredi 24 au Jeudi 25 décembre, du
Mercredi 31 décembre 2025 au Jeudi 1^{er} janvier
2026



Du 5 mai au 5 juillet

Concertation préalable relative au projet
MACARON d'usine de production de matériaux
actifs de cathode (CAVM) pour batteries à
Saint-Saulve (nord)

Réunion publique le mardi 13 mai à 18h à la salle des
fêtes de Saint-Saulve

Pour s'informer sur le projet, consul

www.concertation-macaron.fr

Renseignements en mairie
de Saint-Saulve



FAMARS
EN DIRECT SUR VOTRE SMARTPHONE !
AVEC L'APPLI MOBILE CITYKOMI®

Flasher ce code



GRATUIT ET 100% ANONYME, ABONNEZ-VOUS SANS TARDER !

L'application "Ma Sécurité", est disponible sur Google Play Store et Apple Store.

Elle s'adresse au grand public. L'interface de l'application vous présente quatre onglets :

> Accueil ; > Actualités ; > Conseils ; > Numéros utiles.

Sur ces pages, diverses fonctionnalités vous sont proposées:

Appels d'urgence ; Signalement ; Démarches administratives ; Actualités locales et/ou thématiques ; Fiches conseils de sécurité ou de prévention sur les thématiques qui vous intéressent (Habitation, Famille, Mobilités et transports, Numérique, Entreprises et commerces, Élus, Aide aux victimes, Vie pratique).

En cliquant sur les trois barres horizontales situées en haut à droite de l'application, vous accédez aux "Paramètres" qui vous permettront de personnaliser votre application :

> Autorisations de l'application : Cochez la case "Autoriser les notifications" ; > Point d'accueil choisi : Entrez le code postal de votre Commune et sélectionnez-là dans la liste qui vous sera proposée ;

> Intérêts personnels : Cochez les thèmes qui vous intéressent ; > Brigades et Commissariats suivis : Entrez le code postal de votre Commune et sélectionnez-là dans la liste qui vous sera proposée (*Vous pouvez également ajouter les autres Brigades de notre Compagnie (LECELLES et BOUCHAIN), ainsi que toute autre Brigade ou Commissariat qu'il vous plaira.*)

Ces paramétrages réalisés, vous pourrez consulter nos plus récentes publications (*inférieures à 3 mois*), et recevrez une notification instantanée en cas de nouvelle publication émanant de la Brigade Territoriale Autonome de VALENCIENNES (*et de toute autre Brigade ou Commissariat que vous aurez choisi de suivre*).



LA VIE ASSOCIATIVE



LES MATCHS DE VOLLEY DE FAMARS

03/05	15h	Famars –Anzin
	18h	Famars - Laon
	20h	Famars - Laon
04/05	11h	Famars – Villers Cotterets
17/05	20h	Famars – St Amand
18/05	10h30	Famars – La Madeleine
	14h	Famars - Feignies



LES RANDONNÉES PÉDESTRES

Date	Lieu de Départ	Circuit	Kms
06/05	Parking du stade	Notre Dame d'Amour St Amand les Eaux	8kms
13/05	Parking du parc	Bernissart	9kms
20/05	Place de Maing	Mont de Cailloux	9,8kms
27/05	Artres Pont de la Rhonelle	Pont de la Rhonelle Sepmerie	7,7kms

Le 20/05 17h Réunion préparation semaine rando
Le 27/05 17h AG section Rando

Club Seniors Sarrasins

En mai le club aura lieu exceptionnellement les
Mercredis 7 mai, 14 mai, 21 mai et 28 mai

Pas de club le Jeudi

Renseignements auprès de la Présidente Marie-Dominique DUEZ
au 06.80.08.93.05

Venez profiter de ces divertissements (belote, tarot, loto, tricot...) ou tout simplement de ces moments de rencontres dans la bonne humeur et la convivialité.

Des jeunes étudiants de l'école d'ingénieur viennent régulièrement animer



LE FC FAMARS vous communique

Avril dynamique pour le FC Famars, cap sur un mois de mai chargé.

Le mois de mai s'annonce riche pour le FC Famars, entre compétitions, tournois et événements marquants. Parmi eux, la **Journée des Anciens** du club, prévue le **jeudi 29 mai**, viendra réunir d'anciens joueurs et dirigeants autour d'un moment convivial, organisé tous les deux ans.

En avril, le club a connu une belle dynamique. Le **stage de printemps** a rassemblé de nombreux jeunes (35 : un record) venus progresser et partager leur passion dans un cadre éducatif et ludique. Une semaine intense, rendue possible grâce à l'engagement des éducateurs, des bénévoles et des familles, que le club remercie chaleureusement. Nos équipes de jeunes ont également porté haut les couleurs de Famars à l'occasion des **tournois de Pâques** disputés dans tout le

District de l'Escaut. De belles performances, des sourires et un excellent état d'esprit ont marqué ces rendez-vous, confirmant la vitalité de notre formation.

Le **recrutement pour la saison 2025-2026** est désormais ouvert. Toute personne souhaitant rejoindre le club – en tant que joueur, éducateur ou bénévole – peut se manifester à l'adresse suivante :



famars.fc523375@lfhf.fr

Enfin, pour suivre toutes les **rencontres et événements de mai**, scannez le QR Code





TRAIL DES SARRASINS

VENDREDI 13 JUIN 2025 à partir de 18h

Comme chaque année maintenant, le second vendredi du mois de Juin, le Trail des Sarrasins permet aux sportifs de participer à différentes courses ou marches.

Cet événement a été créé il y a cette année 10 ans. Il se veut de réunir tout le monde dans un esprit de convivialité, sur un format original avec une gratuité pour les habitants du village. Son déroulement s'étale sur la soirée au cœur du village avec des parcours en nature, accidentés et variés de part et d'autre de la Rhônelle. L'arrivée au cœur du village participe à une animation pour tous assurant un dépaysement certain aux participants avec un accueil de qualité. Les organisateurs mettent tout en œuvre pour pérenniser le rendez-vous.



De 18h30 à 18h40

Eveil Athlé pour les enfants 8 minutes

De 19h00 à 21h00

Marche nordique sportive ~13km*

De 19h05 à 20h30

Marche Randonnée et marche nordique ~7km

De 20h00 à 21h00

Trail court ~ 7 km*

De 20h30 à 22 H 45

Trail long ~ 13 km*

***épreuves chronométrées**

Renseignements complémentaires :

Site USVA (Union Sportive Valenciennes Athlétisme) : <https://www.valathle.fr/index.php/evenements-usva/trail-des-sarrasins/5618-trail-des-sarrasins-2025-presentation>

Modalités d'inscription pour les habitants de Famars: La participation est gratuite, à condition d'utiliser le coupon d'inscription et de le déposer en mairie complété et signé, avec le certificat médical agrafé.

BULLETIN D'INSCRIPTION AU 9^{ème} TRAIL DES SARRASINS

Réservé aux habitants de FAMARS Jusqu'au 5 juin 2025

NOM : SEXE : H / F
PRENOM : ANNEE DE NAISSANCE :
LICENCE (uniquement) FFA : Ou NUMERO du PPS
CATEGORIE :
ADRESSE :
CODE POSTAL : VILLE :
EMAIL :@.....
TEL : CLUB :

- Animation Eveil Athlé 18 h 30
 Marche randonnée ~7km 19 h 05
 Marche nordique chrono ~13 km 19 h 00 *
 Trail court ~7km 20 h 00 *
 Trail long~13km 20 h 30 *

Conditions d'annulation sur le site valathle.fr.

* Epreuves chronométrées

L'Eveil Athlé est réservée aux enfants nés de 2016 à 2018.

Les trails 7 et 13 km sont réservés aux coureurs nés avant 2009

DOSSARD
Réservé organisation

Certificat médical ou licence ou PPS obligatoire :

- d'une **licence Athlé Compétition**, Athlé Entreprise, Athlé Running délivrée par la FFA, ou d'un « Pass' J'aime Courir » délivré par la FFA et complété par un médecin, en cours de validité à la date de la manifestation (Attention : les autres licences délivrées par la FFA (Santé, Encadrement et Découverte ne sont pas acceptées), Les **licences autres que la FFA n sont plus acceptées**
- d'un **certificat médical** d'absence de contre-indication à la pratique du sport en compétition ou de l'athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition, datant de moins d'un an à la date de la compétition, ou de sa copie. Aucun autre document ne peut être accepté pour attester de la possession du certificat médical.
- d'un **PPS** (parcours de prévention santé) *disponible sur la plateforme web dédiée : pps.athle.fr et y suivre les différents étapes de la sensibilisation. Au terme du PPS, il récupère une attestation de fin de Parcours à fournir*

Ou **pour les mineurs** : le sportif et les personnes exerçant l'autorité parentale renseignent conjointement un questionnaire relatif à son état de santé dont le contenu est précisé par arrêté conjoint du ministre chargé de la santé et du ministre chargé des sports . Les personnes exerçant l'autorité parentale sur le sportif mineur attestent auprès de la fédération que chacune des rubriques du questionnaire donne lieu à une réponse négative. A défaut elles sont tenues de produire un certificat médical attestant de l'absence de contre-indication à la pratique du sport ou de la discipline concernée datant de moins de **six mois**.

Je soussigné(e), ainsi que mes ayant droits, accepte le règlement de cette épreuve. J'autorise les organisateurs à utiliser les photos, films ou tout autre enregistrement de cet événement et sur lequel je figurerai, notamment les résultats. Par notre intermédiaire, vous pourrez recevoir des propositions de partenaires ou autres organisateurs. Conformément aux dispositions de la loi « informatique et liberté » n° 78-17 du 11 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles vous concernant. Si vous le souhaitez, il vous suffit de nous écrire en nous indiquant votre nom, prénom et adresse. Idem pour la non-publication de vos résultats sur notre site et celui de la FFA (mail : dpo@athle.fr). Les organisateurs sont couverts par une police souscrite auprès de la sauvegarde individuelle accident : les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liées à leur licence. Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.

SIGNATURE OBLIGATOIRE

Du participant ou du représentant légal pour les mineurs

CACHET DE LA MARIE

Autres évènements organisés par l'USVA :

Le 20 juin **meeting du souvenir** (stade Pierre Carous VALS)
Le 19 déc. Les **Boucles Vauban** (complexe Vauban VALS)

La sécurité doit être l'affaire de tous, notamment des concurrents.